

soit au vice-consulat des Pays-Bas à Lille, 19, rue Négrier, sous les jours à midi et à six heures. — Sur production de pièces en règle, il sera délivré contre des déclarations effectuées.

N. B. Contre justification de nationalité, les déclarations rédigées en la forme officielle pourront être reçues également par correspondance. Le tout est accompli sans frais.

### WATTELOS

Agel le cheval ? — Samedi vers midi, un cheval s'est abattu subitement dans la rue Pierre Lalleu. Boleto a été assailli l'animal ne donnait plus signe de vie ; la mort avait fait son œuvre. On ignore que est le propriétaire de l'animal.

### TOURCOING

La création d'un laboratoire municipal. — Un vote a été émis dans ce sens par M. Julien Tack au Conseil municipal. Le question n'a pas jusqu'ici reçu de solution. Toutefois on ne lira pas sans intérêt le rapport que l'auteur même du vote a présenté à la commission chargée de l'examen de cette motion qu'elle a pris en sérieuse considération.

Il est intéressant de noter que la question n'a pas jusqu'ici reçu de solution. Toutefois on ne lira pas sans intérêt le rapport que l'auteur même du vote a présenté à la commission chargée de l'examen de cette motion qu'elle a pris en sérieuse considération.

La population ouvrière a besoin d'une alimentation saine et hygiénique. Le laboratoire municipal chargé de l'examen bactériologique des eaux qui sont, comme on le sait, au jour d'hui, le véhicule ordinaire des germes pathogènes, la fabrication de produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

Le laboratoire municipal rendrait des services d'une autre nature, en permettant aux industriels l'analyse chimique des produits employés dans leur fabrication, et empêchant ainsi toute fraude ou estimation défective dans certains produits naturels, ainsi que les maladies, et en augmentant son bien-être, concourt indirectement à sa moralité.

bout, il s'engage à s'arrêter et à prendre aussitôt de la nourriture.

M. Hénry Drouot était tellement très fort, maintenant il est plutôt naïf. A sa première expérience il avait perdu 15 kilogrammes.

Nous laissons à dessein de côté les motifs invoqués par M. Drouot concernant le but qu'il poursuit en se soumettant à un jeûne si long ; et nous dirons en donnant l'exemple de sa journée, de 10 heures à 5 heures, entend plusieurs messes, et reste à l'église jusqu'à 8 heures, sous l'œil de ses gardiens ; il commence à fumer aussitôt rentré, et ne quitte pas la pipe de la journée. Avant de se coucher, il se frotte seulement les lèvres avec quelques gouttes d'eau ; mais il n'en a pas une parcelle.

Quand il a des visiteurs, il converse avec eux et nous devons ajouter qu'il parle avec une grande facilité.

Il avait eu d'abord le projet de se fixer dans un hôtel de la ville ; mais il s'est décidé ensuite pour un logement plus modeste, ajoutant que c'est surtout pour les ouvriers — qu'il travaille !

Les vols de coton de Roubaix. — Vendredi après-midi, la police recevait par dépêche, du Parquet, l'ordre de procéder immédiatement à l'arrestation du sieur Auguste B..., ancien boulanger à Tourcoing, âgé de trente ans, employé chez M. Vanoutrye. Deux agents de la sûreté partirent aussitôt et se rendirent à la demeure de ce dernier, où ils trouvèrent un homme qui se trouvait à la fabrication même. On dit que cet homme serait compromis dans les vols de coton déjoués en ces derniers temps à Roubaix. Il a été dirigé sur Lille samedi à 1 heure 1/2.

Le carrousel du quartier des Francs. — Nous rappelons que c'est dimanche prochain 2 juillet qu'aura lieu le grand carrousel attelé, organisé par les jeunes gens du quartier des Francs.

Une jeune servante volée. — Samedi dans la matinée, le servante de Mme de Vermeir, nommée Mlle Winoc-Chocquet, s'aperçut, peu de temps après le départ d'une jeune femme, qui était venue apporter de la viande, qu'elle avait été volée. Elle se précipita aussitôt chez le patron de la servante, M. Henri Clement, boucher, rue du Midi, et on trouva dans la chambre de la jeune fille les marchandises volées, à savoir : 1 éponge à cheveux, 1 flacon d'huile, 1 broche, 1 ceinture et 2 relèves-jupes.

Le malheureux avait eu l'air de vouloir dire tout cela le jour même, chez Mme Vermeir, à l'exception du ruban dont elle s'était parée, et il y a déjà un mois, au même endroit, une jeune femme, nommée Malvina Maroz, âgée de 45 ans, née à Belleghem (Belgique).

Elle a été mise en arrestation et partira lundi matin pour la prison de Lille.

Le jeune escroc. — On a appris samedi matin que Arthur Dubois ne s'est borné à faire des dupes à Tourcoing, il a aussi rendu visite, des connaissances de son père, dans les communes des environs, et notamment à Marcu, où en usant toujours du même moyen, il serait parvenu à se faire remettre des sommes variant entre 25 et 40 francs.

Sociétés des anciens militaires. — La commission de Société militaire a décidé de donner, le dimanche 2 juillet, à 5 heures du soir, au local, rue Desarmont, l'ordre du jour : Sortie d'Haltius.

AU GRAND CAMELIA  
LILLE — 1, rue de la Gare — LILLE  
FIN DE SAISON  
Occasions à tous les rayons. Aujourd'hui dimanche étalages spéciaux de robes, étoffes de soie à 2 francs, 3 francs, 4 francs, 5 francs, 6 francs, 7 francs, 8 francs, 9 francs, 10 francs, 11 francs, 12 francs, 13 francs, 14 francs, 15 francs, 16 francs, 17 francs, 18 francs, 19 francs, 20 francs, 21 francs, 22 francs, 23 francs, 24 francs, 25 francs, 26 francs, 27 francs, 28 francs, 29 francs, 30 francs, 31 francs, 32 francs, 33 francs, 34 francs, 35 francs, 36 francs, 37 francs, 38 francs, 39 francs, 40 francs, 41 francs, 42 francs, 43 francs, 44 francs, 45 francs, 46 francs, 47 francs, 48 francs, 49 francs, 50 francs, 51 francs, 52 francs, 53 francs, 54 francs, 55 francs, 56 francs, 57 francs, 58 francs, 59 francs, 60 francs, 61 francs, 62 francs, 63 francs, 64 francs, 65 francs, 66 francs, 67 francs, 68 francs, 69 francs, 70 francs, 71 francs, 72 francs, 73 francs, 74 francs, 75 francs, 76 francs, 77 francs, 78 francs, 79 francs, 80 francs, 81 francs, 82 francs, 83 francs, 84 francs, 85 francs, 86 francs, 87 francs, 88 francs, 89 francs, 90 francs, 91 francs, 92 francs, 93 francs, 94 francs, 95 francs, 96 francs, 97 francs, 98 francs, 99 francs, 100 francs.

Concerts et Spectacles  
Les concerts publics. — Voici le programme du concert qui sera donné au Parc de Barbiéux, aujourd'hui, dimanche, 25 juin, et jeudi 29 juin, Place de la Liberté :

1re partie. — La « Grande-Harmonie » : Allegro militaire, « Le Chant de la Patrie », Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

2e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

3e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

4e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

5e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

6e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

7e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

8e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

9e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

10e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

11e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

12e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

13e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

14e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

15e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

16e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

17e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

18e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

19e partie. — La « Lyre Roubaissienne » : Jour de repos, Monseigneur ; Tzigane, Prévost ; Marche aux flambeaux, Meyerbeer ; L'Héroïde, pour petite flûte, Godeaux ; Danse persane, Godeaux.

soit au vice-consulat des Pays-Bas à Lille, 19, rue Négrier, sous les jours à midi et à six heures. — Sur production de pièces en règle, il sera délivré contre des déclarations effectuées.

N. B. Contre justification de nationalité, les déclarations rédigées en la forme officielle pourront être reçues également par correspondance. Le tout est accompli sans frais.

### CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille FINOT-CALEWAERT qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Editha CALEWAERT, décédée le 22 juin 1893, à l'âge de 83 ans, administratrice de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Coeur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Metz, propriété Verhote, 6.

Les amis et connaissances de la famille VERNE-LAUNOIX qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Fernand-Edme VERNE-LAUNOIX, âgé de 46 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille VERGUELES qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Edmond-Georges VERGUELES, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur, rue du Tilleul, 297, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille UMBERT-STOCK qui par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur UMBERT-STOCK, décédé le 23 juin 1893, dans sa 71e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister au convoi funèbre qui aura lieu le samedi 27 juin, à 10 heures, en l'église du Sacre-Saint-Hedemont, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Verne, coiffeur